



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### Mars 2020 : le taux de chômage augmente à 4,4 %

**En cette période de restrictions sanitaires mises en place dans le cadre de la lutte contre la pandémie, le taux de chômage dans le canton de Vaud augmente de 0,7 point et passe à 4,4 % à la fin du mois de mars 2020.**

Le nombre de chômeurs inscrits<sup>(1)</sup> dans le canton de Vaud s'élève à 18'468, soit 3095 personnes de plus qu'à la fin du mois de février 2020 (+20,1 %). Avec une hausse de 2559 personnes, l'effectif des demandeurs d'emploi<sup>(2)</sup> progresse quant à lui à 26'949 (+10,5 %). Il faut remonter en mars 2009 pour constater une augmentation du taux de chômage entre les mois de février et mars.

Au cours du mois de mars 2020, les ORP vaudois ont inscrit 5018 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2460 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 3258, en baisse de 16,1 % par rapport à février 2020.

Cette situation extraordinaire touche tous les groupes de professions. Les plus importantes progressions mensuelles d'effectifs sont constatées dans les « métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens » (+391 chômeurs), dans le commerce de détail (+192) et chez les « spécialistes et auxiliaires de la restauration et barmen » (+188).

Sur le plan régional, tous les districts voient leur taux de chômage augmenter ce mois, allant jusqu'à 1,2 point pour les districts d'Aigle (4,9 %) et de l'Ouest lausannois (5,3 %), et 1,0 point pour celui de la Riviera-Pays-d'Enhaut (4,9 %). En termes d'effectifs, le district de Lausanne connaît la plus forte hausse (+813 chômeurs) pour un taux de chômage à 5,8 %.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2638, en recul de 51 personnes en un mois (-1,9 %) et de 251 personnes en un an (-8,7 %).

**Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,5 point et atteindrait 3,9 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 72 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.**

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 avril 2020

Renseignements: DEIS, Françoise Favre, cheffe du Service de l'emploi, 021 316 61 01-  
[francoise.favre@vd.ch](mailto:francoise.favre@vd.ch)

**NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur [www.vd.ch/statistiques-chomage](http://www.vd.ch/statistiques-chomage)**

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).